

Du vingt Janvier an mil huit cent quarante-trois, à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Jacques Sébastien Gayraud,
 né à la Garde, le vingt à deux heures du matin fils de Blaise Sébastien Gayraud,
 profession de cultivateur, âgé de soixante sept ans, domicilié
 à la Garde, et de Marie Marguerite Coste,
 âgée de soixante trois ans, domiciliée à la Garde, mariés

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin,
 Sur la déclaration à moi faite par le Cit. Blaise Sébastien Gayraud,
 père de l'enfant âgé de soixante sept ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jacques Gourmier, âgé de vingt huit ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 Second témoin, Simon Vetterheim, âgé de soixante ans,
 profession de ancien menuisier, domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Sauvent Augustin Agarrat, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public;
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi, à l'exception de Simon Vetterheim qui a signé son moi.

Simon Vetterheim

Agarrat

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt Janvier an mil huit cent quarante-trois, à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Charles Apollinaire Auban,
 né à la Garde, le vingt à deux heures du matin fils de Benoist Clément Auban,
 profession de cultivateur, âgé de soixante sept ans, domicilié
 à la Garde, et de Elvire Angèle Castellon, mariée
 âgée de vingt six ans, domiciliée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin,
 Sur la déclaration à moi faite par le Cit. Benoist Clément Auban,
 père de l'enfant âgé de soixante sept ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Charles Castellon, âgé de vingt six ans,
 profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 Second témoin, André Pierre Guich, âgé de soixante sept ans,
 profession de propriétaire, domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Sauvent Augustin Agarrat, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public;
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi, à l'exception de Simon Vetterheim qui a signé son moi.

Charles Castellon

Agarrat

Du vingt Janvier an mil huit cent quarante-trois, à deux heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Guillaume Pierre Antoine Vellafort,
 né à la Garde, le vingt à deux heures du matin fils de Jean Baptiste Vellafort,
 profession de colporteur, âgé de vingt six ans, domicilié
 à la Garde, et de Adelaïde Marie Satty,
 âgée de vingt sept ans, domiciliée à la Garde, mariés

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin,
 Sur la déclaration à moi faite par le Cit. Jean Baptiste Vellafort,
 père de l'enfant âgé de vingt six ans, profession de colporteur,
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Pierre Paul Vellafort Satty, âgé de vingt six ans,
 profession de colporteur, domicilié à la Garde
 Second témoin, Antoine Benoist Guich, âgé de vingt six ans,
 profession de colporteur, domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Sauvent Augustin Agarrat, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi, à l'exception de Simon Vetterheim qui a signé son moi.

Satty

Guich

Agarrat

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt quatre Janvier an mil huit cent quarante-trois, à trois heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Simone Vincente Arnau,
 née à la Garde, le vingt deux à trois heures du matin fille de Benoist Benoist Arnau,
 profession de cultivateur, âgé de soixante sept ans, domicilié
 à la Garde, et de Marie Magdeleine Castellon,
 âgée de soixante ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin,
 Sur la déclaration à moi faite par le Cit. Benoist Benoist Arnau,
 père de l'enfant âgé de soixante sept ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Vincent Simon Gaston, âgé de soixante sept ans,
 profession de maître canonier, domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean François Alligre, âgé de soixante cinq ans,
 profession de agriculteur, domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Sauvent Augustin Agarrat, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
 avec moi, à l'exception de Simon Vetterheim qui a signé son moi.

Gaston

Agarrat

Agarrat